

Criminalisation de la résistance palestinienne : les nouvelles conditions de l'UE pour l'aide à la Palestine

Par Tariq Dana – Al Shabaka – 2 février 2020



Le Premier ministre palestinien Mohammad Ishtayeh participe à la cérémonie de la Journée de l'Europe, à Ramallah, en Cisjordanie, le 9 mai 2019. (Photo du bureau du Premier ministre)

L'UE a récemment notifié au Réseau des ONG palestinienne

(PNGO) les nouvelles conditions pour son aide, à savoir que les organisations de la société civile palestinienne sont tenues de ne pas traiter avec des personnes ou des groupes désignés comme « terroristes » par l'UE. Cela inclut les agents, les contractants, les bénéficiaires, et les destinataires des aides. La mesure ne fait pas que porter davantage atteinte à la liberté de la société civile palestinienne, elle criminalise aussi la résistance palestinienne, même dans sa forme la plus pacifique.

Qu'est-ce qui a motivé ce changement, quels seront ses effets sur la société civile palestinienne, et que peuvent faire les Palestiniens face à cela ? Al-Shabaka s'est entretenu avec l'analyste politique Tariq Dana, maître assistant au Centre d'études sur les conflits et l'humanitaire à l'Institut des hautes études de Doha, à propos de cette question, de même que, plus généralement, sur les questions de l'aide internationale à la Palestine.

L'UE a prétendu que la nouvelle clause n'est en fait pas nouvelle puisqu'elle se conforme à la politique de l'UE depuis 2001, politique qui vise à éviter de financer des groupes classifiés comme « organisations terroristes ». Est-ce le cas ?

Il est important de faire la distinction entre la politique de l'UE et celles des différents États membres qui ne reflètent pas nécessairement un consensus de l'UE envers une question particulière. Au début des années 2000, quand l'USAID (Agence des USA pour le développement international) a commencé à imposer, concernant les ONG palestiniennes, la clause de l' « antiterrorisme » et quelques États de l'UE ont suivi la voie états-unienne et ont imposé des exigences plus strictes aux organisations de la société civile palestinienne.

Cependant, l'UE n'a pas directement été impliquée dans cette controverse à l'époque, et elle a préféré mettre l'accent sur le professionnalisme, la transparence et l'efficacité des demandes des ONG comme critères principaux pour recevoir des fonds et mettre en œuvre des projets, au lieu de se concentrer sur l'identité politique des organisations et de leurs agents. Le moment choisi par l'UE pour cette initiative qui vise à imposer de nouvelles conditions financières et à cette attaque politique contre la société civile palestinienne est grandement suspect, car il survient à un moment très difficile pour les Palestiniens.

Qu'est-ce qui a conduit à ce changement ?

Il faut situer ce changement dans le contexte de la colonisation par Israël qui se poursuit et de la capacité de son entreprise coloniale à inventer de nouveaux mécanismes de contrôle. La dernière initiative de l'UE résulte des pressions constantes d'Israël sur l'UE afin qu'elle s'abstienne de financer de nombreuses organisations palestiniennes, spécialement celles qui s'emploient à dévoiler et à relater les pratiques coloniales d'Israël, ses violations des droits humains, et ses crimes.

Israël, en fait, a adopté un large éventail de mesures agressives pour restreindre l'espace de la société civile dans les Territoires palestiniens occupés, notamment avec des détentions et arrestations arbitraires de militants de la société civile, avec des justifications « sécuritaires » pour faire obstacle au travail des organisations locales, avec des campagnes de diffamation pour délégitimer le travail de ces organisations, et des pressions sur les organisations et donateurs internationaux pour qu'ils réduisent les fonds pour les ONG palestiniennes. Ceci est particulièrement évident

s'agissant des organisations juridiques qui se servent du droit international pour dénoncer les violations des droits de l'homme, comme Al-Haq et Addameer, et des organisations de développement qui mettent en œuvre des projets en Zone C pour soutenir la ténacité des communautés locales qui souffrent du fait des soldats et des colons israéliens, comme le Centre de recherche et de développement, dont le directeur, Ubai Aboudi, a récemment été arrêté par Israël et qui est maintenu, sans inculpation, en détention administrative.

Certaines organisations israéliennes influentes de droite, comme l'ONG Monitor, qui s'en prennent aux organisations palestiniennes à but non lucratif et à leurs partenaires internationaux avec de fausses allégations de « *terrorisme* » et d' « *antisémitisme* » par exemple, et qui bénéficient du soutien du gouvernement israélien, ont également fait pression et se sont mobilisées contre le financement, même les courants les plus modérés au sein de la société civile palestinienne. Le problème, c'est que la définition de l'UE du « terrorisme » fait écho à la perspective israélienne et sert donc largement ces intérêts pour étouffer les voix critiques palestiniennes.

En outre, si l'initiative de l'UE reflète une nouvelle victoire de la propagande israélienne, elle représente aussi un échec de plus pour l'Autorité palestinienne dans sa série interminable de défaites. Pendant des années, l'AP a exclu la résistance et étouffé différentes formes de la lutte populaire tout en prétendant, dans le même temps, faire sienne la « lutte diplomatique » afin de faire pression sur Israël pour qu'il respecte le droit international. Mais nous avons assisté à un nombre honteux de défaites qui se sont répétées et à une réticence à poursuivre une politique et une diplomatie efficaces. Ainsi, il ne fait aucun doute que le changement politique de l'UE intensifiant ses contraintes sur les financements de la société civile palestinienne est en partie

le résultat de la politique insensée de l'AP.

Comment l'AP et la société civile palestinienne ont-elles réagi à l'initiative de l'UE ?

Jusqu'à présent, la société civile palestinienne a mobilisé ses constituants et ses réseaux pour rejeter cette initiative. La Campagne nationale palestinienne pour le rejet d'un financement conditionnel a publié une déclaration critiquant durement la politique de l'UE, affirmant son rejet absolu d'un financement politiquement conditionnel. La déclaration proclame l'engagement des organisations pour sa position sur laquelle elles disent rester fermes même si cela « *conduit à l'effondrement de nos organisations et à l'incapacité d'effectuer notre travail vital* ». Pour sa part, l'AP s'en est tenue à dénoncer verbalement l'initiative et n'a présenté aucun plan pour convertir sa position en une étape concrète pour arrêter l'UE.

Comment la politique de l'UE affectera-t-elle les Palestiniens et la société civile palestinienne ?

L'initiative de l'UE intervient à un moment très difficile pour les Palestiniens : Israël se prépare à annexer d'autres parties de la Zone C et la vallée du Jourdain ; les Palestiniens sont affaiblis, morcelés et divisés ; l'AP est devenue, de facto, un garant de la sécurité israélienne ; et la cause palestinienne, ces dernières années, est devenue marginalisée, et elle n'est plus une priorité régionale. Les restrictions de l'UE viennent s'ajouter à ces facteurs en criminalisant de nombreuses organisations palestiniennes qui entreprennent des formes modérées de résistance par le biais du droit international et du plaidoyer, et en soutenant la

survie des communautés. Ces restrictions ne feront donc pas que contribuer à une marginalisation amplifiée de la cause palestinienne, elles faciliteront également l'institutionnalisation de l'expansion coloniale israélienne parce que de nombreuses organisations ne seront pas en mesure de poursuivre leurs opérations de surveillance et de dénonciation des crimes israéliens si elles n'arrivent pas à trouver des alternatives aux fonds de l'UE.

Plus précisément, si la liste des cibles de l'UE inclut de nombreux mouvements de la résistance palestinienne, diverses personnes et familles seront, -elles aussi, touchées par le changement politique. Par exemple, les personnes qui ont été arrêtées à un moment donné dans le passé, notamment celles qui sont retenues en détention administrative, détention dénoncée au niveau international, et qui sont actuellement engagées dans un militantisme de la société civile, ces personnes peuvent être classifiées comme « *terroristes* » et par conséquent, disqualifiées pour recevoir des fonds. En outre, les organisations et groupes qui soutiennent le mouvement BDS et ses activités sont généralement considérés comme une menace pour les intérêts israéliens, et les campagnes qui visent à délégitimer leur militantisme, non seulement en Palestine mais aussi dans plusieurs États de l'UE, vont probablement se multiplier.

Il est aussi important de noter la contradiction entre la rhétorique de l'UE et sa politique. Par exemple, l'UE prétend qu'elle ne reconnaîtra pas l'annexion, par Israël, de la Zone C ou de la vallée du Jourdain, mais en réduisant son aide, elle entrave le travail des ONG palestiniennes qui aident les communautés qui risquent d'être dépossédées par les Israéliens dans ces zones. Au fond, l'UE va se rendre complice du processus de dépossession, même si elle prétend ne pas reconnaître une possible annexion.

Quel est l'état de la société civile palestinienne à ce moment crucial ?

Des militants et des universitaires ont averti à plusieurs reprises que les ONG palestiniennes étaient toujours dépendantes de l'aide conditionnelle occidentale pour financer les organisations et les projets locaux. Tout en reconnaissant les tentatives, par des initiatives de base, de se réorganiser en fonction des ressources locales et l'action volontaire d'initier et soutenir certains projets vitaux, ces initiatives n'ont pas été développées dans une tendance collective et stratégique. La partie la plus importante et la plus influente de la société civile continue de dépendre de l'aide internationale, laquelle est grandement conditionnée par des considérations politiques et idéologiques et, par conséquent, elle impose diverses limites au travail des acteurs de la société civile.

La prépondérance de ces ONG a créé une société stagnante, elle a dépolitisé ses constituants sociaux, produit une nouvelle élite détachée, et gaspillé des millions en projets qui n'avaient aucun sens. Par exemple, le rôle de la société civile dans la division Fatah/Hamas a été manifestement inexistant, et les organisations n'ont pas su lancer des initiatives stratégiques pour contrer les conséquences de cette division. Il en résulte que la société civile palestinienne est beaucoup plus fragmentée qu'il y a dix ans, où les organisations actives en Cisjordanie avaient des priorités et des agendas différents de leurs homologues de la bande de Gaza. Ainsi, alors que la société civile devrait être une arène de résistance et de mobilisation contre la fragmentation, elle est devenue un élément de la fragmentation.

Que faut-il faire pour renforcer la société civile palestinienne et contrer la fragmentation ?

Les restrictions de l'UE pourraient être préjudiciables à de nombreuses organisations locales, mais il faut le voir comme une occasion de développer collectivement des stratégies au-delà de l'aide officielle conventionnelle occidentale et de ses contraintes. La pression créée par les coupes systématiques dans les fonds d'aides par les donateurs internationaux va probablement pousser, et de façon souhaitable, de nombreuses organisations à rechercher des ressources alternatives à l'intérieur même de la société palestinienne, en Palestine et dans la diaspora, et à s'associer avec d'authentiques mouvements de la société civile et groupes de solidarité dans le monde qui donneront des plates-formes internationales pour un militantisme de défense, et éventuellement des ressources financières pour aider à reconstruire la société civile palestinienne sur de nouvelles voies.

Il est vital pour les organisations de la société civile de donner la priorité aux genres d'actions de la société civile qui mettent l'accent sur des structures centrées sur le peuple, participatives, et démocratiques, et sur une organisation sociale de terrain. Il faut organiser des efforts pour un dialogue interne centré sur une compréhension de la société civile donnant la priorité au programme de libération nationale, à la mobilisation populaire, à l'engagement, à la résistance, et à une politique et connaissance anticoloniales. Cela doit s'accompagner d'une recherche d'alternatives au système d'aides actuel en réinventant de nouvelles sources visant à financer les activités de la société et axées sur la solidarité. Cela pourrait inclure des programmes d'autofinancements qui impliqueraient davantage les Palestiniens de la diaspora, les

groupes de la solidarité internationale, et les mouvements pour la justice sociale qui contribueraient à réduire la dépendance à un financement conditionnel.

Tariq Dana, conseiller politique d'Al-Shabaka, est maître assistant au Centre d'études sur les conflits et l'humanitaire de Doha. Il a été le directeur du Centre d'études du développement à l'Université de Birzeit (2015-2017) et le compagnon d'Ibrahim Abu-Lughod en tant que chargé de recherche principal à l'Institut des études internationales.

Il a obtenu un doctorat à l'Ecole Sant'Anna d'études avancées, en Italie. Dans ses recherches, Tariq s'est intéressé à l'économie politique, à la société civile, aux mouvements sociaux/NGO, à la construction de l'État et aux relations État/société avec un intérêt particulier pour la Palestine et plus largement, le Moyen-Orient arabe.

Traduction : BP pour l'Agence Média Palestine

Source: [Al-Shabaka](#)